

FEUILLE FÉDÉRALE92^e année

Berne, le 24 avril 1940

Volume I

Paraît une fois par semaine. Prix: 20 francs par an; 10 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement.

Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco à l'imprimerie des hoirs K.-J. Wyss, société anonyme, à Berne.

4044**MESSAGE**

du

Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'ouverture de crédits pour l'acquisition de matériel à l'administration des postes, télégraphes et téléphones, pour l'année 1941.

(Du 18 avril 1940.)

Monsieur le Président et Messieurs,

L'administration des postes, télégraphes et téléphones doit faire chaque année l'acquisition d'importantes quantités de matériel, tel que câbles, centraux et appareils téléphoniques, véhicules, etc. Afin de la mettre en mesure de passer les commandes à temps et de donner aux fournisseurs un délai de livraison suffisant, les crédits nécessaires pour l'acquisition d'une partie de ce matériel — crédits qui seront imputés sur le compte de 1941 — devraient être votés à la session de juin 1940 déjà, soit:

**VIII. ADMINISTRATION DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET
TÉLÉPHONES**

C. COMPTE CAPITAL**Compte d'établissement.****II. Installations d'exploitation.**

Fr.

b. Lignes et appareils téléphoniques 8 940 000

III. Biens meubles.

b. Véhicules à moteur 1 467 000

Total 10 407 000

Exposé des motifs.

Ad C. II. b. En 1939, l'augmentation du nombre des raccordements principaux d'abonnés s'est élevée à 7320 et celle des nouveaux postes téléphoniques à 11 633. Au cours des mois de janvier et février 1940, le nombre des raccordements principaux s'est accru de 1073 et celui des postes téléphoniques de 1758. Le trafic a aussi augmenté dans une proportion appréciable; aussi convient-il, en présence d'un tel développement et vu la difficulté des achats, de commander d'ores et déjà le matériel nécessaire pour la construction des lignes et l'installation des stations en 1941.

Ad C. III. b. Le renouvellement et l'agrandissement du parc des véhicules à moteur exigera en 1941 l'acquisition de 20 voitures de voyageurs à 21/25 et 25/29 places, avec compartiment pour bagages, en remplacement de 20 voitures usées datant des années 1922—1925, équipées encore de freins sur deux roues, ce qui en a toujours réduit l'emploi; de 5 petites voitures, en remplacement de 5 fourgons datant de 1933; de 3 fourgons de 10 m³, en remplacement de 3 voitures datant des années 1922 et 1925, et d'un remorqueur pour le service local, en augmentation, et qui servira de réserve pour les 13 actuellement en service.

Les pièces jointes au dossier donnent de plus amples renseignements sur les projets d'une certaine importance et sur les acquisitions de matériel.

Les crédits demandés ci-dessus feront partie intégrante du budget général pour l'année 1941 et lui seront incorporés. Les demandes de crédit pour le matériel pouvant être commandé sans inconvénients en 1941 seulement seront présentées en décembre 1940, en même temps que le budget ordinaire de 1941.

Nous avons l'honneur de vous proposer d'approuver la demande de crédits ci-dessus, et saisissons cette occasion pour vous présenter, Monsieur le Président et Messieurs, les assurances de notre haute considération.

Berne, le 18 avril 1940.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération,

PILET-GOLAZ.

Le vice-chancelier,

LEIMGRUBER.

(Projet.)

Arrêté fédéral

ouvrant

**des crédits à l'administration des postes, télégraphes
et téléphones pour l'année 1941.****L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE
DE LA
CONFÉDÉRATION SUISSE,**

vu le message du Conseil fédéral du 18 avril 1940,

arrête :

Article unique.

Les crédits ci-après désignés sont ouverts à l'administration des postes, télégraphes et téléphones pour l'acquisition de matériel. Ils feront partie intégrante du budget de 1941 et devront lui être incorporés.

**VIII. ADMINISTRATION DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET
TÉLÉPHONES****C. COMPTE CAPITAL****Compte d'établissement.****II. Installations d'exploitation.**

Fr.

<i>b.</i> Lignes et appareils téléphoniques	8 940 000
---	-----------

III. Biens meubles.

<i>b.</i> Véhicules à moteur	1 467 000
--	-----------

Total	<u>10 407 000</u>
-------	-------------------

**MESSAGE du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'ouverture de crédits
pour l'acquisition de matériel à l'administration des postes, télégraphes et téléphones, pour
l'année 1941. (Du 18 avril 1940.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1940
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	17
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	4044
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.04.1940
Date	
Data	
Seite	421-423
Page	
Pagina	
Ref. No	10 089 177

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.